

C.C.A.

"Communication"

Premières propositions formulées à l'intention
du Président du DISTRICT de l'Agglomération Nantaise

- février 1998 -

Réunis au sein d'un groupe de travail spécifique, les membres de la Conférence Consultative d'Agglomération ont souhaité faire part au Président du DISTRICT de leurs premières réflexions sur le thème de la "Communication intercommunale" et plus généralement sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser une meilleure appropriation par les habitants de la démarche de coopération intercommunale.

La méthode du groupe de travail qui s'est réuni à 4 reprises en mai, juin, juillet 1997 et janvier 1998 a été fondée sur trois axes principaux :

- 1- l'analyse de l'existant,**
- 2- la recherche de propositions pour l'avenir,**
- 3- la définition d'initiatives nouvelles et proches des préoccupations des citoyens.**

L'analyse de l'existant

Au vu des différents supports de communication du DISTRICT et après avoir pris connaissance des opérations, manifestations diverses... organisées sous l'égide de la structure de coopération intercommunale, le groupe de travail a dégagé les trois principes qui ont fondé l'action du DISTRICT dans le domaine de l'information :

- informer d'abord sur l'action du DISTRICT et sur ses projets plutôt que sur l'institution elle-même en tant que "marque",
- privilégier les réalisations concrètes et éviter les effets d'annonce,
- respecter les identités communales.

L'application de ces principes de base s'est traduite jusqu'à maintenant par :

- une priorité donnée, en collaboration étroite avec l'AURAN, aux outils d'information (plaquettes, vidéos, relations-presse...) plutôt qu'à la réalisation de campagnes de notoriété ou d'image,
- une communication destinée, dans un premier temps, à positionner le DISTRICT comme un acteur essentiel du développement avec une cible constituée d'environ 3 000 personnes (élus, institutions, entreprises, associations, établissements d'enseignement...),
- une communication "grand public" moins développée à l'exception des scolaires (publications spécialisées, visites Arc-en-Ciel...).

Cette analyse de l'existant fait apparaître une certaine nécessité de rendre l'action intercommunale plus proche des habitants.

L'absence d'élection au suffrage universel direct des responsables du DISTRICT peut, par ailleurs, rendre plus difficile la perception, pour le citoyen, du rôle et des actions de cette institution dont l'apparition dans le paysage administratif local est assez récente.

La recherche de propositions pour l'avenir

A partir de l'état des lieux, le groupe de travail a choisi de faire porter sa réflexion essentiellement sur la relation entre le grand public et la structure de coopération intercommunale.

Trois grands domaines ont été abordés et approfondis :

1- la recherche d'un nom fédérateur pour le DISTRICT

Dans un premier temps, il a été convenu d'utiliser les relais que constituent les entourages, les réseaux d'influence, les structures d'appartenance des membres de la Conférence Consultative pour engager la recherche d'un nom qui identifie l'Agglomération Nantaise.

L'objectif était de faire réfléchir et travailler librement les sphères d'influence de chacun pour recueillir le maximum de propositions.

Très vite, il est apparu que le concept de Nantes-Atlantique pourrait être utilisé pour l'appellation du DISTRICT. Ce vocable a déjà fait l'objet d'un investissement important et sa pénétration dans divers milieux économiques, universitaires, sportifs... est déjà très réelle.

En outre, l'utilisation de Nantes-Atlantique permettrait d'éviter des débats longs et difficiles à l'intérieur du DISTRICT pour rechercher un nouveau nom.

Utilisable non seulement pour le DISTRICT mais aussi pour les structures qui lui sont liées comme l'AURAN et la nouvelle Agence de Développement Economique, le vocable Nantes-Atlantique est également celui qui identifie la Métropole Nantes-St Nazaire en construction.

2- la communication de proximité

Dans son avis sur le Projet 2005, la Conférence Consultative avait indiqué la nécessité de donner une identité plus marquée au DISTRICT pour mieux faire connaître les objectifs du projet d'Agglomération.

Compte tenu de la difficulté, dans le maquis des institutions locales, des financements croisés..., à communiquer efficacement vers le grand public, la Conférence propose de retenir comme **cible prioritaire : la jeunesse**.

Il paraît en effet souhaitable de rechercher des formes de communication qui soient adaptées à ceux qui seront les citoyens de demain.

Cette réflexion doit prendre en compte les diverses tranches d'âge qui constituent la jeunesse.

La Conférence Consultative d'Agglomération propose donc au DISTRICT d'établir un plan de communication spécifique ciblé sur les trois grandes catégories suivantes :

- les enfants en âge de fréquenter l'école primaire,
- les enfants-adolescents des années-collège,
- les jeunes du lycée.

Bien entendu, si l'Education Nationale est un vecteur essentiel pour la diffusion des messages auprès des jeunes, il y a lieu de ne pas négliger tous les autres : associations culturelles, sportives, organisations de jeunesse, usagers du réseau de transports publics...

Un travail de recensement de ces vecteurs est à faire pour que l'éducation au civisme puisse s'effectuer à tous les moments de la vie sociale.

Plusieurs propositions de supports ont d'ores et déjà été émises par la Conférence :

- bandes dessinées,
- jeux de société,
- jeux vidéo
- magazines
- une messagerie d'Agglomération (type "tattoo" ou "tam-tam") pour la diffusion d'informations de service...

Ces supports devront prendre en compte l'attrait particulier que les jeunes éprouvent pour tout ce qui touche aux nouvelles technologies (CD Rom, Internet...).

Les messages diffusés par le DISTRICT devraient s'appuyer sur quelques idées-force :

- l'union des communes fait leur force,
- complémentarités et potentialités,
- échanges et ouverture sur l'extérieur,
- capacité à se projeter dans l'avenir
- la jeunesse des habitants du DISTRICT : 28 % ont moins de 20 ans (moyenne nationale : 24 %)

3- un lieu d'information pour le district

Le grand public accède encore trop peu à l'information du DISTRICT. De nombreux documents existent et sont diffusés mais il apparaît qu'il manque un lieu dans l'Agglomération pour rendre les projets intercommunaux plus proches des habitants.

Une réflexion sur ce lieu est à engager (Maison de l'Agglomération, lieux d'information dans les communes ou les quartiers) car elle conditionne l'appropriation par les habitants de l'idée intercommunale.

Dès maintenant, la Conférence propose un lieu qui peut être utilisable dans des délais assez brefs : "le 29ème étage de la Tour Bretagne".

D'ores et déjà, placé sous la responsabilité du DISTRICT, ce lieu permettrait d'accueillir les visiteurs en leur offrant la possibilité de découvrir l'Agglomération du haut de la Tour, tout en étant proche des services du DISTRICT.

Ce produit d'appel que constitue la vue offerte au sommet de la Tour peut être largement utilisé pour faire connaître, sous forme d'exposition, de conférences..., les actions et projets du DISTRICT.

La définition d'initiatives nouvelles et proches des préoccupations des citoyens

Pour améliorer l'information des habitants, la Conférence Consultative joue un rôle de proximité tout à fait important.

En effet, chaque membre de la C.C.A. dispose, avec la structure qu'il représente, d'un relais d'information de proximité.

Au-delà de l'utilisation de ces relais il faut prendre en compte les attentes des habitants qui souhaitent être mieux informés sur l'action intercommunale.

D'ores et déjà, à l'intérieur même du groupe de travail "Communication", une première proposition a été formulée dans ce sens par la Fédération des Amis de l'Erdre.

Le projet proposé consiste à organiser dans les quartiers une (ou plusieurs) réunions de présentation du DISTRICT et de ses activités. Ces rencontres avec les habitants associeraient :

- des représentants du DISTRICT,
- des représentants de la C.C.A.

La Conférence demande donc au Président du DISTRICT de donner son sentiment sur cette proposition qui pourrait être mise en oeuvre très rapidement.

Par ailleurs le groupe de travail "Communication" a formulé quelques propositions complémentaires pour renforcer l'identité intercommunale :

- création d'une rubrique "DISTRICT" dans la presse locale (écrite et audio-visuelle),
- renforcement des relations avec la presse municipale,
- développement des échanges intercommunaux (inter-écoles, inter-clubs sportifs, inter-associations...)